

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE  
DE LA QUINCAILLERIE ET DES  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

**ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2020**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Groupe RDL Victoriaville SENCRL<sup>1</sup>*

Victoriaville  
Le 21 avril 2021

---

<sup>1</sup> Par Joël Minville, CPA auditeur, CA

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX****Résultats****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****PRODUITS**

Subventions (annexe A)	<b>335 330 \$</b>	33 950 \$
Autofinancement (annexe B)	<b>898 269</b>	998 093
	<b>1 233 599</b>	1 032 043

**CHARGES**

Coûts directs des activités (annexe C)	<b>722 856</b>	749 820
Frais d'administration (annexe D)	<b>333 865</b>	159 200
Frais de défense d'intérêts (annexe E)	<b>90 912</b>	93 338
Amortissement (annexe F)	<b>11 810</b>	13 113
	<b>1 159 443</b>	1 015 471

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES****74 156 \$**

16 572 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX**  
**Évolution de l'actif net**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre**

			2020	2019
	Investi en immobi- lisations corporelles et actifs incorporels	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>27 018 \$</b>	<b>298 243 \$</b>	<b>325 261 \$</b>	308 689 \$
Excédent des produits sur les charges	(11 810)	85 966	74 156	16 572
Investissement en immobilisations corporelles	2 179	(2 179)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>17 387 \$</b>	<b>382 030 \$</b>	<b>399 417 \$</b>	325 261 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX**

Bilan

Au 31 décembre

2020

2019

**ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	245 834 \$	55 071 \$
Débiteurs (note 3)	342 837	331 452
Subvention	34 222	4 950
Frais payés d'avance	12 908	25 701

---

**635 801** 417 174**PLACEMENT (note 4)****64 910** 63 264**IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)****15 605** 23 455**ACTIFS INCORPORELS (note 6)****1 782** 3 563

---

**718 098 \$** 507 456 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	203 897 \$	133 364 \$
Produits reportés	74 784	48 831

---

**278 681** 182 195**DETTE À LONG TERME (note 8)****40 000** -

---

**318 681** 182 195**ACTIF NET****ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATION CORPORELLES ET ACTIFS  
INCORPORELS****17 387** 27 018**ACTIF NET NON AFFECTÉ****382 030** 298 243

---

**399 417** 325 261

---

**718 098 \$** 507 456 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX****Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent des produits sur les charges	<b>74 156 \$</b>	16 572 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>10 029</b>	9 549
Amortissement des actifs incorporels	<b>1 781</b>	3 564
Aide gouvernementale	<b>(20 000)</b>	-
	<b>65 966</b>	29 685
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	<b>(11 385)</b>	(121 263)
Subvention	<b>(29 272)</b>	(4 950)
Frais payés d'avance	<b>12 793</b>	10 068
Créditeurs	<b>70 533</b>	(11 097)
Produits reportés	<b>25 953</b>	38 346
	<b>134 588</b>	(59 211)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'un placement	<b>(1 646)</b>	(1 544)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(2 179)</b>	(627)
	<b>(3 825)</b>	(2 171)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	<b>60 000</b>	-
<b>DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>190 763</b>	(61 382)
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>55 071</b>	116 453
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>245 834 \$</b>	55 071 \$

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il a pour but l'étude, la défense et le développement des intérêts socio-économiques et moraux de ses membres.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

**Constatation des produits**

*Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

*Autofinancement*

L'organisme comptabilise ses produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instrument financiers (suite)**

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs, de la subvention et du placement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux ou périodes</b>
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

### **Actifs incorporels**

Le site internet est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 50 %.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. DÉBITEURS**

	2020	2019
Clients	345 187 \$	333 802 \$
Provision pour créances douteuses	(2 350)	(2 350)
	<b>342 837 \$</b>	<b>331 452 \$</b>

**4. PLACEMENT**

	2020	2019
Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 2,6 %, échéant en février 2022	64 910 \$	63 264 \$

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	21 885 \$	15 684 \$	6 201 \$	10 578 \$
Matériel et outillage	19 734	19 675	59	2 171
Matériel informatique	27 779	21 607	6 172	6 172
Mobilier de bureau	11 720	8 547	3 173	4 534
	<b>81 118 \$</b>	<b>65 513 \$</b>	<b>15 605 \$</b>	<b>23 455 \$</b>

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX**  
**Notes complémentaires**  
**Au 31 décembre 2020**

**6. ACTIFS INCORPORELS**

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Base de données	19 500 \$	19 500 \$	- \$	- \$
Site internet	74 251	72 469	1 782	3 563
	<b>93 751 \$</b>	<b>91 969 \$</b>	<b>1 782 \$</b>	<b>3 563 \$</b>

**7. CRÉDITEURS**

	2020	2019
Fournisseurs	64 505 \$	26 397 \$
Salaires et vacances	115 660	93 872
Retenues à la source et charges sociales	1 253	1 062
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	22 479	12 033
	<b>203 897 \$</b>	<b>133 364 \$</b>

**8. DETTE À LONG TERME**

	2020	2019
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$, assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2022, garanti par le gouvernement fédéral	40 000 \$	- \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	- \$
2022	40 000 \$

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et à la subvention.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**10. ENGAGEMENTS**

**Bail**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail venant à échéance en mai 2022 totalise 28 931 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	20 422 \$
2022	8 509 \$

**10. ENGAGEMENTS (suite)**

**Contrat de travail**

L'organisme s'est engagé, par contrat de travail, à payer une prime de départ à un employé. La prime payable au 31 décembre 2020 est de 65 000 \$. La prime sera augmentée, en moyenne, de 6 250 \$ par année et ce, jusqu'au 31 décembre 2022, soit pour la durée du contrat. La prime de départ s'accumule à concurrence d'une année de salaire. Une charge de 3 000 \$ a été comptabilisée au 31 décembre 2020 pour la prime de départ courue.

Ce contrat de travail prévoit aussi un boni annuel correspondant à 10 % du résultat net audité, limité à 5 000 \$. Une charge de 5 000 \$ a été comptabilisée au 31 décembre 2020 pour ce boni couru.

**11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec un organisme sous influence notable au cours de l'exercice :

	<b>2020</b>	2019
<b>Charges</b>		
Dépenses rechargées pour le loyer	<b>17 018 \$</b>	19 948 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir d'un organisme sous influence notable sont les suivants :

	<b>2020</b>	2019
<b>Débiteurs :</b>		
Clients	<b>89 320 \$</b>	210 611 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX****Renseignements complémentaires****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****ANNEXE A - SUBVENTIONS**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<b>125 062 \$</b>	29 000 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada	<b>138 797</b>	-
CNESST	<b>67 500</b>	4 950
Autres	<b>3 971</b>	-
	<b>335 330 \$</b>	33 950 \$

**ANNEXE B - AUTOFINANCEMENT**

Annonces publicitaires	<b>383 109 \$</b>	435 178 \$
Commandites et ristournes	<b>114 234</b>	142 554
Cotisations	<b>216 386</b>	196 750
Participation aux activités	<b>184 540</b>	218 414
Autres	-	5 197
	<b>898 269 \$</b>	998 093 \$

**ANNEXE C - COÛTS DIRECTS DES ACTIVITÉS**

Salaires et charges sociales	<b>281 594 \$</b>	340 892 \$
Commissions et charges sociales	<b>6 855</b>	31 411
Consultants	<b>58 840</b>	27 696
Développement technologique	-	1 167
Graphisme, audio-visuel et photographie	<b>61 641</b>	63 240
Impression	<b>42 956</b>	61 067
Marketing	<b>3 715</b>	22 555
Poste et diffusion	<b>19 104</b>	17 995
Rédaction et traduction	<b>20 748</b>	2 343
Représentation et déplacements	<b>5 441</b>	7 066
Services aux participants	<b>221 962</b>	174 388
	<b>722 856 \$</b>	749 820 \$

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA QUINCAILLERIE ET DES MATÉRIAUX**

Renseignements complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2020

2019

**ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	118 690 \$	57 739 \$
Assemblée générale et conseil d'administration	1 585	3 211
Assurances	3 949	3 931
Communications	5 930	6 044
Contribution Bien fait ici	112 000	-
Créances douteuses	4 556	2 834
Dépenses informatiques	11 697	12 083
Énergie	4 073	3 196
Entretien et réparations	6 263	6 131
Formation	3 227	4 779
Fournitures de bureau	17 576	13 856
Frais bancaires	3 283	5 680
Loyer	23 825	19 948
Publicité et promotion	6 630	2 912
Représentation et déplacements	474	2 801
Services professionnels	10 107	14 055
	<b>333 865 \$</b>	<b>159 200 \$</b>

**ANNEXE E - FRAIS DE DÉFENSE D'INTÉRÊTS**

Salaires et charges sociales	74 898 \$	78 342 \$
Consultants	15 862	13 450
Publicité et promotion	-	67
Représentation et déplacements	152	1 479
	<b>90 912 \$</b>	<b>93 338 \$</b>

**ANNEXE F - AMORTISSEMENT**

Amortissement des immobilisations corporelles	10 029 \$	9 549 \$
Amortissement des actifs incorporels	1 781	3 564
	<b>11 810 \$</b>	<b>13 113 \$</b>